



84144 - Elle demande le divorce alors quelle est stressée.

question

Que devrait faire une femme qui a demandé le divorce en cas de stress ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges ?Allah

Premièrement, il n'est permis ?la femme de demander le divorce qu'en cas de nécessité d'un mauvais traitement infligé par le mari. Car Abou Dawoud (2226) et at-Tirmidhi (1187) et Ibn Madia (2055) ont rapporté d'après Thawban (P.A.a) que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : ?nbsp;Toute femme qui, sans raison, demande le divorce ?son mari ne flairera pas l'odeur du paradis ?(déclaré authentique par al-Albani dans le Sahih d'Abou Dawoud).

Si une femme agit ainsi en cas de colère et de stress, elle doit solliciter le pardon d'Allah Très Haut.

La femme doit éviter de formuler une telle demande. Car, par excès de colère ou d'orgueil, le mari peut accepter la demande et elle aura ainsi contribué ?la destruction de son ménage.

Par ailleurs rien n'est plus dommageable ?la vie conjugale que le sentiment éprouvé par l'un des conjoints que l'autre peut se passer de lui/d'elle et qu'il /elle pense ?se débarrasser de l'autre.

Le couple doit observer la patience et employer un beau langage, conformément ?l'ordre d'Allah : «Et dis ?Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles, car le Diable sème la discorde parmi eux. Le Diable est certes, pour l'homme, un ennemi déclaré ? ? (Coran, 17/53).

Deuxièmement, en cas de colère, on doit se maîtriser et éviter de parler sous l'emprise de la colère de manière ?le regretter après coup. Car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a



dit un homme (qui avait sollicité ses conseils) :

- Ne te mets pas en colère ; il répéta cette phrase plusieurs fois (devant son interlocuteur qui voulait en entendre davantage) (rapport par al-Boukhari, 6116).

Pour savoir comment traiter la colère, référez-vous à la question n°658.

Puisse Allah assister tous à faire ce qui l'agrée.

Allah le sait mieux.